

**Rapport du reviseur des comptes relatif aux comptes annuels de l'Association Climat
Genève de l'an 2025**

En ma qualité de réviseur des comptes, j'ai contrôlé la comptabilité et les comptes annuels constitués des comptes de bilan et de pertes et profits de l'association, pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2025.

La tenue de la comptabilité incombe au comité alors que notre fonction est de contrôler et d'évaluer cette dernière.

Compte tenu des examens effectués par sondages, nous confirmons que

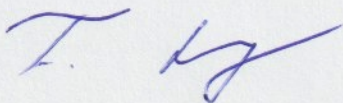
- Les soldes des comptes du bilan sont justifiés,
- Les justificatifs correspondent à la comptabilité,
- La comptabilité est tenue correctement.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi et aux statuts.

Nous recommandons à l'assemblée générale d'approuver les présents comptes annuels faisant apparaître

- Un **résultat de 118.36 CHF** pour l'exercice 2025 ;
- Des **fonds propres 3632.05 CHF** au 31 décembre 2025 ;
- Le total du bilan est de **3632.05 CHF**.

Genève, le 28 avril 2026



Félix Dalang